



ASSOCIATION FAMILIALE GENEAU DE LAMARLIÈRE-CALAIS

Siège : 16 rue J.-B. Marquant 59147 GONDECOURT
Président Hervé Sergeant, 382 rue des Lilas, 62370 AUDRUICQ.
hsergeant@nordnet.fr - 03.21.82.19.16. – 06.20.03.17.96.

Compte rendu de la réunion du 23 Février 2024 à Gondecourt et visio

Présents : A Gondecourt : Hervé, Anne Marie, François, Jean-Paul, Philippe, Françoise (D), Françoise et Jacques, Elisabeth. En Visio : Sabine, Marc Paul, Nicole, Edith(B), Michel.

Excusés : Vincent, Mathilde

1- EVOLUTION DU FONCTIONNEMENT DU BUREAU

En résumé, il faut amplifier ce qui fonctionne déjà et pour cela, Hervé propose la formation de Commission par thème avec un pilote pour chaque commission...

***L'animation des rameaux** : Pilote : Michel, avec Jacques, Françoise, Jean-Paul, François. A savoir que Françoise, Jacques, François et Jean Paul se sont retrouvés récemment pour rechercher les rameaux en souffrance et même éteints. C'est un travail à poursuivre en concertation avec Michel.

***Réunion à Thèmes** : Pilote : Vincent (Vincent était absent, contacté par Hervé il a confirmé son accord, il formera une équipe)

***Les grands événements** : "expos, rassemblements, randos, week-end jeunes..." : Pilote : François avec Philippe, Jean-Paul, Elisabeth... Au niveau « Evènements », A savoir que François prévoit un « rassemblement étudiants » sur Lille en Octobre 2024

***Le site « Bonjour les Cousins** : Pilote Hubert... (Hubert était absent, contacté par Hervé il a confirmé son accord, il formera une équipe)

***Fichier familial informatique** : Elle est déjà composée d'Edith, Antoine, et Laurent.

***Règlement intérieur** : Françoise Deswarte.

***Le bulletin BLC** : Elle est déjà composée de Sabine (pilote), avec Michel, Nicole et Hervé. Concernant le BLC, une réunion du comité de pilotage pour la planification est prévue.

Le président tient à souligner sa grande satisfaction devant le volontariat ainsi mise en œuvre dans le pilotage des commissions.

2- PREPARATION DE L'AG DU 23 MARS 2024

Présentation du Portail : Situation actuelle présentée par Édith (Boulinguez). La prise en main du Portail - Fichier en succession de Rémy se déroule bien. La consolidation du portail est en cours. Au niveau des codes d'accès, des simplifications sont en cours. Concernant les correspondants, pour rentrer des infos sur le portail, il faut accéder au cousin par le code et non par le prénom. Le "Trio informatique " dont fait partie Edith, transfère lui-même ces infos sur Généanet, ce qui est un gros point positif !

Durant l'AG du 23 mars, le Trio informatique présentera le portail et la procédure d'accès aux différentes rubriques comme par exemple les adresses des cousins par région.... Une info ; le cousin Eric DUSSART, se propose d'aider au travail du trio.

Bilan prévisionnel 2023 par Marc Paul : Au niveau cotisants, c'est mieux mais notre asso peut encore mieux faire ! Nous avons 392 cotisants en 2023 (il y en avait 427 en 2021). Pihen a dégagé un bénéfice d'environ 500 €, alors que nous avons prévu une grosse dépense. Chaque rameau peut demander l'état des cotisants de son rameau à Marc-Paul.

Concernant le problème des comptes bancaires, Avec le changement entre le Crédit du Nord et la Société Générale des nouveaux frais de comptes de 30 € par mois sont apparus car ils assimilent les associations aux entreprises. Pour le compte de Calais, Marc-Paul a réussi, par geste commercial à les faire annuler, Mais pour les comptes de Thumeries, pas moyen de les faire annuler. Donc les comptes de Thumeries vont bientôt être fermés. Il s'agit des comptes du Rameau 12 Agnès Heulin, du rameau 54, du groupe Frécambault et celui du groupe Nielles de Michel. Les frais de ces trois comptes sont finalement annulés et les soldes vont être versés sur le compte central. Il restera aux trois rameaux à ouvrir un compte là où ils le souhaiteront avec les statuts de l'asso et la signature du président, de façon à garder un lien avec ces comptes.

Débat sur la proposition d'Hubert qui paraît intéressante (Tombola), nous en parlerons lors de l'AG.

3- LE BONJOUR LES COUSINS

Au sujet des adresses, grand débat sur les changements d'adresses notés sur le bulletin.... Faut-il les maintenir, sachant qu'ils prennent la place éventuellement d'autres articles et qu'ils n'intéressent finalement qu'un nombre restreints de cousins proches déjà informés directement ? Mais à savoir aussi que certains cousins, plus éloignés géographiquement, sont heureux de découvrir dans le dernier BLC qu'un cousin est arrivé récemment dans sa région.

Décision au vote des présents : 6 POUR, 3 CONTRE et 1 ABSTENTION. Mais on s'engage à envoyer les changements d'adresses, par mail, à tous les cousins au moins une fois par an, par exemple en même temps que l'envoi du BLC.

D'autres questions soulevées...

Et entre autres sur les familles recomposées : Faut-il mettre les enfants d'une précédente union du conjoint ? Cette question fait débat entre ceux qui considèrent que d'un point de vue généalogique ils ne sont pas membres de la famille et ceux qui considèrent que d'un point de vue « humain » ils en font partie. Ce sujet sera mis en débat lors de l'AG car l'AG est souveraine pour toute décision.

Fin de la Réunion vers 12h

Le bureau a souhaité un « Bon anniversaire » à Françoise et nous avons trinqué avec une flute de « Dom Pérignon 2002 » !

Philippe et Elisabeth